



---

**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

---

N/réf. : 10.03.04\_2023

**No 33-2023 – Séance du 28 novembre 2023**

**Préavis 05-2023 – Remboursement des taxes de raccordement EC-EU indûment perçues par la Commune de Blonay pour un montant évalué à CHF 1'050'000.- Période 2014 - 2021**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Faisant suite à la communication municipale n° 21-2023 du 20 août dernier, la Municipalité souhaite, comme prévu, vous faire part de la situation au 14 novembre 2023, à savoir :

Etat des différents dossiers (ayants-droit)

Nombre de factures émises erronées (75 dossiers)	
Nombre de conventions retournées signées et payées (15), pour un montant de	CHF 259'232.25 TTC
Nombre de conventions en attente de signature (12), pour un montant de	CHF 160'504.85 TTC
Nombre de conventions en suspens, litige (35), pour un montant de	CHF 492'923.35 TTC
Nombre de dossiers en recherche des ayants-droit (13), pour un montant de	CHF 219'858.95 TTC
Total tous dossiers confondus	CHF 1'132'519.40 TTC

Frais engagés du 14 mars 2023 au 27 septembre 2023

Honoraires	CHF 20'414.55 TTC
Non compris : Heures du service des finances	

Il est complexe d'établir une estimation précise des honoraires liés à la gestion des litiges en cours et potentiels à venir, étant donné que les montants associés n'ont pas été anticipés lors de l'établissement du préavis.

Stratégie pour la suite de la procédure

La Municipalité maintient en suspens diverses questions, dont celle des intérêts moratoires, en réponse aux demandes formulées par les parties lésées. En effet, divers taux d'intérêt sont à l'étude, et les personnes ayant présenté ces demandes en ont été informées de ce processus. La Municipalité prendra position dès que le cadre légal approprié pour ce scénario sera confirmé. A l'heure actuelle, il semble envisageable que la majorité des dossiers soit résolue d'ici le printemps 2024.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire adj.
A. Bovay		J.-M. Guex

Blonay, le 21 novembre 2023

Délégation municipale : Sarah Lisé, municipale

Copie : Administration générale - bureau du Conseil communal